BRANCHE CHIMIE (0044)

MOBILISATION GENERALE
pour les salaires et le pouvoir d'achat

14 mois que les négociations dans la branche chimie sont bloquées du fait de l'acharnement patronal à donner la possibilité aux entreprises de déroger à la convention collective. Que ce soit sur la prime d'ancienneté ou les primes de poste liées aux conditions de travail (prime de nuit, de dimanche et de férié); la volonté patronale reste que, par accord d'entreprise, ces éléments soient revus à la baisse, voire supprimés.

Si pendant plusieurs mois, ces profiteurs des richesses créées par les salariés ont tenté de se cacher derrière une motivation juridique, ils ont fini par cracher le morceau en réunion en avouant que leur motivation était politique !

Et oui, nos patrons font de la politique et de la lutte de classe ! Mais est-ce vraiment une surprise ? Bien sûr que non, hormis pour celles et ceux qui ferment volontairement les yeux ou pour les organisations qui collaborent à la réduction des droits des travailleurs.

Depuis la dernière réunion paritaire, la rémunération ne suffit pas à la chambre patronale. Maintenant, c'est à la prévention à l'exposition aux risques professionnels qu'ils veulent s'attaquer !

Notre convention collective prévoit des repos compensateurs pour le travail de nuit. Et là encore, c'est un refus catégorique de la part patronale de maintenir obligatoire ce droit des travailleurs du fait du travail de nuit, service continu ou semi-continu.

S'en prendre à la rémunération des salariés ne leur suffit donc plus, maintenant c'est à la santé des salariés qu'ils veulent s'attaquer.

Voilà donc 14 mois de négociation qui démontrent que **le dialogue social** à lui seul, et malgré un front commun de 3 organisations sur 4, **n'est qu'un leurre** et ne peut permettre le maintien des droits acquis des salariés et la conquête de nouveaux.

Le 29 novembre s'ouvrira la négociation salariale de branche et se poursuivra celle sur les ordonnances Macron.

Comme le montre l'exaspération des gilets jaunes, la population n'en peut plus des hausses de taxes et d'impôts ni du manque de pouvoir d'achat. **La hausse des salaires, des pensions et prestations sociales doivent permettre de regagner du pouvoir d'achat.**

IL EST INDISPENSABLE QUE LES SALARIÉS SE MOBILISENT ET AGISSENT EN SOUTIEN AUX NÉGOCIATIONS PARITAIRES POUR LE MAINTIEN DES DROITS DES TRAVAILLEURS

Organisons les actions et les grèves dans les entreprises pour garantir aux salariés de la branche chimie leurs salaires et leurs droits, pour gagner notre projet de société CGT.

LA FNIC-CGT APPELLE LES SYNDICATS DE LA BRANCHE CHIMIE À DÉCLENCHER LES GRÈVES DÈS MAINTENANT ET QUE LE 29 NOVEMBRE, JOUR DE LA RÉUNION PARITAIRE, TOUS NOS SITES SOIENT À L'ARRÊT.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888/Fax. 0155826915 /http: //www.fnic-cgt.fr /E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Montreuil, 22/11/2018 -DM/MP Réf : 2018-0134